

AVIS DE DÉCÈS

REIMS LA BRULEE CUISY-MALANCOURT CHALONS EN CHAMPAGNE

La mort n'est pas la fin...

Le samedi 29 juin du seuil de sa maison Dieu a rappelé pour l'éternité et dans l'attente de sa résurrection

M. Louis MAGNIER



Décédé le 29/06/2013

né à Reims-La-Brûlée le jour de l'Assomption 1929

Médaillé militaire
Chevalier du Mérite Agricole
Croix du Combattant Volontaire avec agrafe Indochine
Croix du Combattant
Titre de Reconnaissance de la Nation
Médaille d'Outre-Mer
Médailles Commémoratives Indochine et Afrique du Nord
Médaille Régionale, Départementale, Communale (Argent)
Ancien responsable d'exploitations forestières
Ancien conseiller municipal et adjoint de la commune
Ancien vice-président de la section A.C de Thiéblemont
Ancien membre des Conseil Economique Paroissial et
Conseil Diocésain aux Affaires Economiques du Diocèse de Châlons

La cérémonie des funérailles sera célébrée le mercredi 3 juillet 2013 à 11 heures
en l'église de Reims-la-Brûlée précédée de la levée du corps.
Le défunt repose en l'église Saint Martin de Reims-la-Brûlée

De la part de :

Madame Marie-Josèphe MAGNIER née COLARDELLE, son épouse
Madame Marie-Anne et Monsieur Michel GOBIN, ses enfants
Maxime et Marine, ses petits-enfants
Monsieur Louis et Madame Agnès MAGNIER, ses enfants
Pierre-Louis et Rima, Lise, ses petits-enfants
Madame Florence GARCIA-MOCHALES née MAGNIER, sa fille
Monsieur Yves-Marie MAGNIER, son fils
Madame Marie-Laure et Monsieur Philippe THIL-MAGNIER, ses enfants
Pierre-Antoine, Eléonore et Claire, ses petits-enfants
Madame Emmanuelle et Monsieur Nicolas FOURRIER, ses enfants
Martin et Clémence, ses petits-enfants
toute la famille et ses amis.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

Seules les palmes seront acceptées.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances et remerciements.